Image not found or type unknown

C'est quoi une agence Web ?

Fiche pratique publié le **07/12/2011**, vu **1478 fois**, Auteur : tondroit

Une agence web est une entreprise spécialisée dans la création et la mise à jour de sites Web (création site avocats, création site médecins ...) .

Elle peut également s’occuper de l’enregistrement dans les annuaires Web et les moteurs de recherche et du suivi du positionnement dans les moteurs de recherche.

Cependant, l’agence web réunit des compétences en informatique et en art graphique.

En outre, le positionnement dans les moteurs de recherche est plutôt une affaire de publicité (par exemple publicité avocat) et de marketing .

Tandis que le référencement et le positionnement dans les outils de recherche ne relève pas exclusivement de la publicité.

En effet, le référencement naturel, basé sur le contenu rédactionnel du site web, n’est pas de la publicité.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés